



Lettre de l'équipe municipale n° 51



Séance du vendredi 14 juin 2019 à 20h

Absents excusés : Richard TRUCHET (procuration à Alexis BADOIL), Virginie MASSE (procuration à Christian RIVIORE), Laëtitia ANDRE.



EDITO DU MAIRE

Tour de France samedi 13 juillet

L'édition 2019 du Tour de France traverse notre village de Saint-Genis-l'Argentière samedi 13 juillet prochain (de Montromant à Sainte-Foy-l'Argentière sur la RD25).

Nous vous demandons de bien prendre vos précautions pour le stationnement qui ne sera pas autorisé pendant cette journée. Arrêté municipal à venir : interdiction de stationner le long de la RD25 du vendredi 12 juillet 20h au samedi 13 juillet 20h dans la traversée du village (du panneau d'entrée d'agglomération route de Sainte-Foy au panneau d'entrée d'agglomération route de Montromant). Merci d'anticiper vos déplacements si besoin car même traverser la RD25 sera difficile.

Il sera également interdit de circuler sur l'itinéraire, des barrières seront installées aux intersections sur la route privatisée le temps de l'évènement. Les difficultés de déplacements sont prévues de **12h à 17h30** : **horaire théorique de passage de la caravane : 14h10, horaire théorique de passage des coureurs : 15h50-16h**

Vous remerciant de votre compréhension.

Le Maire,
Christian RIVIORE



TRAVAUX EN COURS

Tennis : la réfection du court sera terminée dans les prochains jours. Le gazon synthétique est agréé Fédération Française de Tennis. Une réflexion est menée pour interdire l'accès du terrain aux animaux et deux roues afin de préserver et respecter le lieu. Pour rappel, cet équipement est accessible gratuitement à tous.

Maison de l'amitié : des rideaux ont été remplacés par des stores manuels.

Désherbage : le matériel récemment installé sur le mini tracteur est fonctionnel. Les agents communaux l'utilisent mais continueront à certains endroits avec le brûlage thermique des mauvaises herbes.

Elagage : depuis le 3 juin, l'entreprise Jean-Marc VERNAY intervient sur les chemins communaux pour élaguer les accotements et les haies.

Rappel : il est conseillé de signaler, par un ruban par exemple, les endroits que vous ne souhaitez pas voir tailler.



POINT FINANCIER SUR TRAVAUX REALISES

Les travaux engagés rue du Tonkin, place et rue de la mairie sont pratiquement terminés ; le mât porte drapeaux est en place ; reste à réaliser l'installation d'un projecteur sur la zone piétonne et la reprise de la place du centre qui a été quelque peu dégradée pendant le chantier.

Le décompte définitif s'élève à 353.359,80 € TTC soit +1,57 % par rapport au montant du marché initial. A noter que différents aménagements n'étaient pas prévus à l'origine : côte du puits en béton désactivé, signalétique, béton désactivé vers salle des fêtes, vitrification des briques devant la salle des fêtes.

Les dépenses des pots de fleurs et de l'aménagement du jeu de boules « entrée du village » ne sont pas intégrées dans ce marché.



TRANSFERT COMPETENCE ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement sera automatiquement transférée à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais au 1^{er} janvier prochain.

Cependant, les modalités de transfert pour la gestion du service offrent la possibilité aux communes de conserver en gestion directe une ou plusieurs prestations (interventions des agents communaux pour l'entretien des sites de la station d'épuration, de postes de relevage, du suivi régulier des installations, etc.).

Après échanges et discussions, le conseil n'a pas souhaité prendre cette option pour cet aspect technique (Vote à scrutin secret : 13 voix Pour 1 voix Contre).

Côté financier, la redevance d'assainissement sera progressivement ajustée pour qu'en 2026, elle soit au même montant pour l'ensemble des 32 communes que compte la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Le droit de branchement pour les nouvelles installations ou constructions sera également harmonisé.



DELIBERATION CONCORDANTE SUR NOMBRE DE SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'ensemble du conseil approuve, à l'unanimité, la composition du conseil communautaire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais avec 44 conseillers communautaires après les élections de 2020 répartis en fonction de la population des 32 communes membres. Les communes de Saint-Martin-en-Haut et Saint-Symphorien-sur-Coise laissent un siège chacune au profit des communes de Brussieu et Sainte-Foy-l'Argentière qui se voient donc attribuer 2 délégués et non 1.



RECRUTEMENT SAISONNIER

Pour le « job d'été » proposé pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein du service technique, le jeune Simon ZACHARIE est retenu pour un contrat d'une durée de 5 semaines.



INFORMATIONS DIVERSES

Conseil d'école

L'équipe enseignante connaîtra des changements à la rentrée prochaine puisque les deux personnes en poste sont mutées dans d'autres établissements ; à ce jour, aucune nomination n'est officielle.

De nombreuses sorties ont été organisées cette année. La fête de l'école aura lieu le samedi 5 juillet 2019. Quelques travaux sont programmés pendant les vacances (peinture, désinfection des couchettes). A ce jour, 44 enfants sont inscrits pour la rentrée prochaine.

Ordures ménagères – tri

Le container à papier a été enfin installé sur le site du skate park, accessible en toute sécurité.

Mobilité dans les Monts du Lyonnais

Le député Thomas GASSILLOUD était présent sur le territoire des Monts du Lyonnais jeudi 13 juin dernier afin d'aborder les problématiques de mobilité dans les Monts du Lyonnais. A cette occasion, il a été évoqué de faire revivre le train touristique des Monts du Lyonnais.

Déploiement de la fibre optique

La société SPIE, mandatée par ORANGE, est venue en mairie exposer l'avancement du projet. Une armoire sera installée à l'entrée du village (à côté de celle existante) et les réseaux souterrains ou aériens existants seront utilisés. La population sera contactée en temps voulu par le prestataire et chacun sera libre de contracter ou non un abonnement à la fibre.

Journées du patrimoine

Une exposition sur les écoles aura lieu à la médiathèque le samedi 21 septembre prochain ainsi qu'une visite commentée des 3 sites par Françoise BAYARD.

Salle des fêtes

Comme annoncé lors de la réunion publique avec les riverains, une information sur le bruit a été affichée à l'intérieur et à l'extérieur de la salle.

L'arrêt sur le parvis est possible pour charger et décharger uniquement.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du lundi 29 juillet au vendredi 16 août inclus.

Conseil jeunes

Le conseil Jeunes organise deux lavages de voitures les 20 juillet et 10 août (info jointe) et également le concours de badminton le 7 septembre.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Au vue de l'étroitesse du passage de Bridemont et de la visibilité limitée à sa sortie sur la route de Saint-Laurent-de-Chamousset, Karelle RICHARD-ZACHARIE suggère que l'on appose un panneau « sens interdit sauf riverains ». Les véhicules venant ainsi du haut du Devet, rue du Tram et allée de Bellevue, devraient ainsi rejoindre la route de Saint-Laurent-de-Chamousset en toute sécurité par le chemin du Devet. Le conseil réfléchit à cette idée.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu **vendredi 19 juillet 2019** à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie 1 place de la mairie Tél. 04.74.70.04.83 mairie@saintgenislargentiere.fr site internet mairie : www.saintgenislargentiere.fr	ouverture secrétariat au public : lundi 14h00 - 18h30 mercredi 14h00 - 18h30 vendredi 14h00 - 18h30
---	---

Médiathèque "le marque page" 90 chemin des écoliers Tél. 04.74.26.22.56. mediathequestgenis@gmail.com	permanences : mardi 13h30 - 15h30 mercredi 13h30 - 16h30 jeudi 16h30 - 18h vendredi 13h30 - 16h30 samedi 10h- 12h15
---	---

Votre Médiathèque de Saint Genis l'Argentière,
des livres, mais pas que ! C'est aussi :

- un lieu de rencontre, de discussion,
- des CD, des DVD,
- des magazines,
- des animations, des ateliers,
- des graines de légumes, de fleurs, en échange et libre service (grainothèque)
- un espace d'exposition où vos créations artisanales peuvent être présentées.

Sans oublier 2 boîtes à livres où vous pouvez emprunter/échanger gratuitement.
Et toujours, une équipe motivée à votre écoute !

INFORMATIONS DIVERSES

Classes en 4

Les demi-décades des classes en 4 auront lieu samedi 16 novembre 2019 en soirée à l'Îlo café. La date limite des inscriptions est fixée au 30 juin 2019.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Annie CHAPOT 04.74.26.15.87, Michel ROUSSET 04.74.26.15.83, Alexis BADOIL 04.74.26.16.51.

O.S.G.

« Le club de gymnastique de l'olympique St Genois n'a cessé de se développer depuis sa création en 1990. En passant par la gym féminine et masculine aux agrès, la gym adulte, le trampoline, le step, la baby gym et l'éveil corporel dès 18 mois.

Avec l'aide de la municipalité, l'équipement est renouvelé régulièrement et enrichi avec du matériel neuf et professionnel pour le plus grand plaisir des gyms et des moniteurs.

Depuis toutes ses années de nombreux bénévoles sont venus enrichir l'équipe technique, ce qui permet chaque saison d'avoir des groupes d'âge et de niveaux différents.

Pour la nouvelle saison qui débutera en septembre, le club est toujours à la recherche de bénévoles formés ou volontaire pour se former.

Si vous êtes un parent, un grand frère, une grande sœur ou un ancien gym n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour faire plus amples connaissances avec nous et partager notre passion.

Le club participe chaque année au « challenge de la brévenne » qui est une compétition interclubs des Monts du Lyonnais. Lors de cette dernière le club a réalisé 9 podiums en équipes sur 11 équipes engagées et 15 podium individuels.

Deux équipes ont aussi été engagées en compétitions UFOLEP qui sont des compétitions officielles départementales puis régionales. L'une d'elle s'est qualifiée jusqu'en demi-finale des championnats de France qui s'est déroulée mi mai à Boën. Nous tenons à les féliciter car les filles du club se sont confrontées aux plus grands clubs du sud-est de la France.

Le gala de fin d'année aura lieu le 28 juin à la salle des sports de St Genis.

Vous pourrez assister à une démonstration gymnique des différents groupes.

Pour info le forum d'inscription pour la saison 2019/2020 se déroulera le samedi 31 Août de 10h à 12h à la salle des sports.

Sportivement, l'équipe de l'OSG. »

La Revole

« Dans le cadre de l'organisation de la vogue par « la Revole » des 3-4 et 5 août 2019, un nouveau bureau a été désigné :

Présidente : LELAN Naïs

Secrétaire: BERGER Angélique

Trésorier: PONCET Christophe

Trésorière adjointe: RODRIGUEZ Eliane

Nous informons la population St Genoise que les « Revolois » passeront les brioques de la vogue le samedi 27 juillet 2019 sur l'ensemble de la commune.

Les bénévoles sont les bien venus pour cette journée. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Nous recherchons des bénévoles pour rejoindre cette équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter le bureau. »

La cantine scolaire et l'amicale sportive

« Ces deux associations organisent le samedi 13 juillet 2019 la retransmission de l'étape du Tour de France 2019 avec une buvette et un barbecue.

Toutes celles et ceux souhaitant participer à cet évènement sont invités à la réunion de préparation qui aura lieu mercredi 26 juin 2019 à 18h30 à la maison de l'amitié. »

Remerciements

« Le 1er mai dernier, nous étions une petite équipe de chanteurs du mai.

Nous avons déambulé dans le village et la campagne tout au long de la nuit, de maison en maison afin de récolter des dons.

Le 1er mai au matin une omelette a été réalisée avec tous les œufs ramassés durant cette nuit.

Par ce mot nous tenons à relancer cette fête de village qui s'était perdue depuis quelques années.

Ainsi, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont ouvert et également tous ceux qui nous ont déposé une étrenne ou des dons.

A l'année prochaine !

Les chanteurs du mai 2019 »

LE FRELON ASIATIQUE

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme une espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et
SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPEEN

Frelon européen – <i>Vespa Crabo</i> :	Frelon asiatique – <i>Vespa Velutina</i> :
tête rousse et visage jaune, thorax noir et roux, abdomen jaune avec des dessins noirs, pattes rousses	tête noire et visage orangé, thorax noir, abdomen noir avec une large bande orangée, extrémité des pattes jaunes

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

LE CONSEIL JEUNE SE PROPOSE DE LAVER VOTRE VOITURE



Venez nombreux, on vous attend avec l'eau, l'éponge, le savon... Vous pourrez partir en vacances avec une voiture brillante!!

Samedi 20 Juillet et
Samedi 10 août 2019

De 9 h 00 à 18 h 00
Lavage intérieur/extérieur

Bien entendu, vous donnez ce que vous souhaitez !! 😊



On sera situé à l'entrée du Skate Park de Saint
Genis l'Argentière